



## École Saint-Germain-d'Outremont

46 avenue Vincent d'Indy  
Outremont (Québec) H2V 2S9  
Tél : (514) 735-6691  
Télec. : (514) 735-6541

# DOCUMENTS À FOURNIR POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE SAINT-GERMAIN-D'OUTREMONT

<http://www.csmb.qc.ca/fr-CA/csmb/Politiques.aspx>

Enfant né au Québec
<ul style="list-style-type: none"><li>• Certificat de naissance émis par l'État civil du Québec (grand format) <b>OU</b></li><li>• Copie de l'acte de naissance émis par l'État civil du Québec (grand format)</li></ul>
Enfant né à l'extérieur du Canada adopté par des parents québécois
<ul style="list-style-type: none"><li>• Certificat de naissance émis par l'État civil du Québec <b>OU</b></li><li>• Certificat de naissance à l'étranger</li><li>• preuve de citoyenneté canadienne.</li></ul> <p>Le lieu de naissance est à l'étranger. C'est pourquoi nous demandons une preuve de citoyenneté.</p>
Enfant né à l'extérieur du Canada (résident reçu ; immigrant reçu ; droit d'établissement ; droit de résidence permanente.)
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Certificat de naissance</b></li><li>• <b>et une pièce justificative parmi les suivantes :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- certificat de citoyenneté canadienne</li><li>- carte plastifiée de citoyenneté canadienne</li><li>- carte de résidence permanente.</li></ul></li></ul>
Preuves de résidence
<p><b><u>Catégorie 1</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• preuve d'identification du locateur (lettre du propriétaire)</li><li>• affirmation solennelle du propriétaire du lieu d'habitation attestant que l'élève demeure bien à l'adresse indiquée.</li><li>• relevé d'impôts foncier</li></ul> <p><b><u>Catégorie 2</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• compte de taxes scolaires ou municipales</li><li>• acte d'achat de maison de propriété résidentielle indiquant le nom du propriétaire</li><li>• facture d'électricité, de téléphone, d'assurance auto ou habitation, etc.</li><li>• avis de cotisation de Revenu Québec</li><li>• avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec</li><li>• relevé d'emploi.</li></ul> <p><b>Un bail n'est pas accepté comme preuve de résidence.</b></p>
Autres documents
<ul style="list-style-type: none"><li>• Carte d'assurance-maladie de l'enfant</li><li>• Bulletin de l'année précédente</li><li>• Carnet de vaccination</li></ul>